par un recours à des hypothèses d'ordre littéraire : attribution des prologues à un chef de troupe, attribution du texte lui-même des comédies ou de telle comédie, en particulier, à une ou plusieurs personnes autres que Térence, cette dernière hypothèse pouvant trouver quelque confirmation dans le fait que les procédés de style relevés semblent dénoter un auteur en possession de sa forme et même quelque peu « fossilisé », ce qui ne s'accorde pas avec la jeunesse d'un débutant.

M. Marouzeau est du reste le premier à reconnaître, en accord avec une observation présentée par M. A. Ernout, que maintes irrégularités, dont il donne des exemples, dans la répartition des tics personnels chez divers écrivains, engagent à la plus extrême prudence quiconque pense y déceler des critères sûrs d'attribution.

IV.

## SÉANCE DU JEUDI 14 AVRIL 1951.

A cette séance, la *Société des Études latines* avait convié l'*Association pour l'encouragement des Études grecques;* de nombreux hellénistes avaient répondu à cette invitation : soixante-dix membres des deux Sociétés étaient réunis à la Sorbonne dans l'amphithéâtre Guizot.

Les présidents des deux Sociétés, M. J. Heurgon et M. Chapouthier, remercient les assistants d'être venus nombreux et se félicitent de l'intérêt que suscitent ces réunions communes, qui représentent une tradition déjà ancienne et attestent un souci de cordiale collaboration.

**Communications des Bureaux.**

MM. A. Dain et J. Marouzeau fournissent d'abord quelques indications intéressant l'activité de l'une et l'autre Société.

M. Dain signale que la Société des études grecques se réunira le 3 mai au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale pour fêter sa 750e séance de travail. A cette commémoration, la Société des études latines est cordialement invitée.

M. Marouzeau fait connaître qu'une Excursion-Congrès est organisée pour les vacances de la Pentecôte à Dijon-Autun-Beuvray (Bibracte), en liaison avec l'Académie Dijonnaise, la Société Éduenne et la Commission des Antiquités nationales. Les inscriptions sont reçues dès maintenant ; une circulaire détaillée sera distribuée incessamment.

— A la demande de M. Marouzeau, M. M. Durry donne connaissance d'un projet de colloque entre membres de l'enseignement secondaire français et allemands sous le patronage de la Commission culturelle française de Mayence. Il sollicite les avis et la participation des membres présents.

**Communications à l'ordre du jour.**

I. — M. J. Marouzeau prend occasion de cette réunion des deux Sociétés classiques pour reprendre une question qui les intéresse au même titre, celle des « *éditions savantes* » *de textes grecs et latins.*

La question, observe-t-il, n'est pas nouvelle : lui-même, il y a près de vingt ans, dans un article de la *Revue des études latines*, t. XI, p. 47-53, sur *Les tâches du latiniste d'aujourd'hui*, exposait comment la raréfaction des éditions pourvues d'un commentaire savant, allant de pair avec la multiplication des Collections de textes « ad usum », menaçait de compromettre les résultats acquis par la science de l'antiquité au prix du labeur méthodique de plusieurs générations. Depuis vingt ans, les choses ont encore empiré, soit par désaffection des travailleurs pour des tâches qui exigent une formation encyclopédique et des trésors d'abnégation, soit par la faute des bouleversements économiques qui font que certains types de publications ne sont plus considérés comme rentables.

Le problème a été soumis, il y a peu, à la *Fédération des associations d'études classiques* dans le cadre de l'*Unesco*, puis inscrit au programme du *Congrès des études classiques* d'août 1950, examiné occasionnellement, avec observations de MM. Ernout, Chantraine et Durry, au cours d'une séance de Commission, présidée par M. J. Vendryes, dans le cadre du *Centre national de la Recherche scientifique*, enfin mis à l'ordre du jour d'une réunion récente de la *Société des études latines*. Une Commission provisoire, composée de représentants des pays les plus directement intéressés, a été désignée par le Congrès pour étudier, en liaison avec des maisons d'édition qui ont spontanément offert leur collaboration, les possibilités de réalisation sur le plan international.

M. Marouzeau sollicite les représentants des études grecques et latines de faire connaître leur sentiment ; il estime que le plus pressé est de dresser le bilan des textes déjà pourvus d'éditions suffisantes ; puis d'établir, par ordre d'urgence, une liste des textes à éditer ; ensuite il faudra d'une part définir le ou les types d'édition envisagés, d'autre part susciter des équipes de travailleurs dans les pays de tradition classique.

Des suggestions présentées par les intéressés il pourra être fait état à l'Assemblée de la *Fédération des associations d'études classiques* qui doit se réunir à Cambridge en août 1951.

— A la suite de cet exposé s'engage un débat animé : M. M. Durry reconnaît volontiers l'intérêt d'une collaboration internationale, mais sans préjudice d'éditions conçues en fonction des besoins d'un pays ou d'un enseignement déterminé. M. Flacelière pense que pour une pareille entreprise manqueront moins les travailleurs que les ressources ; c'est aussi l'avis de M. J. Malye, qui insiste sur les exigences financières

du type d'édition envisagé et sur l'impossibilité où se trouve un éditeur d'entreprendre des tâches non rentables ; M. L. Robert estime cependant que, compte tenu des besoins nouveaux du monde savant et des possibilités actuelles de diffusion, l'entreprise peut être tentée ; c'est aussi l'impression qu'a retirée M. Marouzeau d'une consultation déjà instituée entre un éditeur français et plusieurs de ses confrères étrangers.

En ce qui concerne le type d'édition projetée, M. Marouzeau, répondant à diverses questions et observations, en particulier de MM. Ernout, Chantraine, Dain, Reinach, Heurgon, estime que le terme d' « édition savante » ne doit pas faire penser à une présentation « ne varietur » : on pourra, suivant les besoins et en considération des textes, développer particulièrement le commentaire critique ou les explications scientifiques, historiques, culturelles, philologiques, littéraires, et même envisager des publications de commentaires hors texte. Une grande latitude devra être laissée dans chaque cas donné aux auteurs responsables.

Donnant au débat sa conclusion, M. Marouzeau estime que, si les bonnes volontés ne font pas défaut, il n'y aura pas lieu, pour commencer le travail, d'attendre on ne sait quelle consécration officielle. Il importe d'abord de dresser et de publier le bilan de ce qui est fait et, avec indication d'urgence, de ce qui reste à faire. C'est à quoi, en diffusant le texte de ce procès-verbal, il convie les représentants des études grecques et latines en France et à l'étranger, en leur demandant de communiquer leurs suggestions (propositions de textes à éditer et offres de collaboration) soit au *Comité d'organisation du Congrès des études classiques* de 1950, soit au *Bureau de la Fédération des Associations d'études classiques*, soit aux *Bureaux de la Société des études latines* et de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*.

II. — M. J. Bérard expose quelques données d'une étude sur *le nom des Grecs en latin*.

Le nom de *Graeci*, *Graii* dans la langue poétique, porté en latin par ceux qui s'appelaient eux-mêmes Hellènes, pose un curieux problème historique, qui fait encore difficulté. Le nom de Γραῖκες dans Alcman et Sophocle pour désigner les « mères des Hellènes » et le nom de Γραικοί dans Aristote, noms qui sont à rapprocher de ceux de la Γραικὴ γῆ dans Thucydide, du héros *Graikos* dans un fragment discutable d'Hésiode, et de la ville de *Graia* au chant II de l'*Iliade*, prouvent que l'emprunt a été fait, comme il est naturel, par le latin au grec et non en sens inverse. Contrairement à une théorie qui fut un temps en faveur, ce nom ne peut provenir des fondateurs de Cumes. D'une indication d'Aristote, précisée par le Marbre de Paros, il résulte que le nom de *Graikoi* serait le ou un nom des habitants de l'Hellade avant qu'ils ne prissent le nom

d'Hellènes, qu'ils semblent avoir porté dès le VIIIe siècle, sinon plus tôt. Y eut-il des contacts entre Grèce et Italie avant la colonisation du VIIIe siècle? De nombreuses traditions l'affirment, et aujourd'hui l'archéologie le prouve ; premiers contacts du IIe millénaire, qui s'interrompent ensuite durant le moyen âge grec. Deux textes de Caton et de Pline semblent indiquer que c'est bien à cette époque reculée, à laquelle la tradition faisait vivre le héros Graïkos, que remonte l'origine du nom latin des *Graeci*.

— MM. HEURGON, CHAPOUTHIER, FLACELIÈRE et André AYMARD interviennent pour poser notamment la question de savoir à quelle époque au juste le nom d'Hellènes se généralisa. M. Aymard se demande si le nom de Μεγάλη Ἑλλάς désignant l'Italie méridionale ne serait pas dû aux fondateurs des colonies achéennes du golfe de Tarente, comme celui de Ἑλλάς serait dû à leur métropole, et si l'on ne pourrait pas trouver au nom de *Graeci* une origine moins lointaine, aux débuts de la colonisation. M. Bérard fait remarquer que les noms de Μεγάλη Ἑλλάς et de *Magna Graecia* ne sont attestés que très tardivement, et que le nom actuel des Français en grec moderne, qui oblige à remonter au temps des Gaulois, vient d'une survivance plus lointaine encore que celle qui résulterait de ses remarques pour le nom des *Graeci* en latin[1].

## V.

## SÉANCE DU SAMEDI 9 JUIN 1951.

Président : M. J. HEURGON.

**Membres présents.** — M. J. Andrieu, R. P. R. Arbour, MM. A. Aymard, J. Bayet, B. Blumenkranz, A. Bourgery, P. Boyancé, Mlles L. R. Capucci, S. Corbin, MM. P. Courcelle, R. Dumaine, G. Dumézil, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. A. Fabre, E. Fohlen, M. Gautreau, R. Goujard, R. P. V. Grumel, Mlle A.-M. Guillemin, M. R. Hakamies, R. P. M. Hubert, Mlle S. Jannaccone, MM. C. Jodry, R. Jumeau, A. Långfors, Mme Laperrousa Gœrens, MM. Y. Lefèvre, J. Le Gall, M. Lejeune, A. Magdelain, J. Marouzeau, Mmes H. Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, J. Perrot, Mlle H. Pétré, MM. A. Piganiol, R. Poncelet, M. Ribaud, W. Seston, A. Stern, Mlle A. Tachauer, Abbé M. Testard, Mlle J. Zimermann.

**Communications du Bureau.**

Le Président et l'Administrateur signalent la présence à cette séance

1. Le texte complet de l'exposé de M. J. Bérard paraîtra dans la *Revue des études anciennes*.